



**Grand-Duché de Luxembourg
Ministère d'Etat**

Bulletin de documentation

8

**Service Information et Presse
Luxembourg, 3, rue de la Congrégation**

Grand-Duché de Luxembourg
Ministère de l'Éducation

Tiré-à-part du Bulletin de Documentation du mois d'octobre 1971.

Service Information et Presse
Luxembourg, 3, rue de la Congrégation

La remise solennelle de la médaille en or Robert Schuman à Monsieur Pierre Werner, Président et Ministre des Finances du Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, le 16 octobre 1971 à Montigny-lès-Metz

Le 16 octobre 1971, Monsieur Alain Poher, Président du Sénat français, procéda dans la salle « Europe » à Montigny-lès-Metz à la remise solennelle de la médaille en or de Robert Schuman à Monsieur Pierre Werner, Président et Ministre des Finances du Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg.

La cérémonie fut placée sous le haut patronage de Son Altesse Royale le Grand-Duc Jean de Luxembourg, représenté par le Maréchal de la Cour, Monsieur Guy de Muysen, et présidée par Monsieur Alain Poher, Président du Sénat français. De nombreuses personnalités françaises, luxembourgeoises et européennes y assistèrent, notamment Monsieur Joseph Bech, Ministre d'Etat honoraire et Président d'honneur de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg, qui, aux côtés du chancelier Konrad Adenauer, du ministre Paul-Henri Spaak, du président Alain Poher, du président Emilio Colombo et de Louis Armand de l'Académie Française, avait également déjà reçu la médaille en or de Robert Schuman.

Deux médailles d'argent furent remises au cours de la même cérémonie, à M^{lle} Hella Heynmöller, professeur et animatrice de rencontres de jeunes Européens, et à M. Pierre-Stephan Bauer, militant du Mouvement fédéraliste européen et auteur de nombreuses publications sur les institutions et problèmes européens.

Par cette cérémonie, l'Association des « Amis de Robert Schuman » a voulu, à l'occasion de ses assises annuelles à Scy-Chazelles, dans la vieille demeure où vécut et mourut le « Père de l'Europe », honorer publiquement et officiellement plusieurs de ceux qui, depuis des années, se dévouent à la cause européenne, et y consacrent leurs activités publiques, en leur remettant la « médaille d'honneur » à l'effigie de Robert Schuman.

Relevons qu'au cours de cette cérémonie de la remise solennelle de la médaille en or de Robert Schuman, des allocutions furent successivement prononcées par Monsieur Joseph Schaff, Président de l'Association des Amis de Robert Schuman, Monsieur Alain Poher, Président du Sénat, et Monsieur Pierre Werner, Président du Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg. La cérémonie fut encadrée par un programme musical, exécuté par l'orchestre d'har-

monie de la Musique Militaire Grand-Ducale, sous la direction de M. Pierre Nimax, chef de musique.

Mentionnons finalement que dans la matinée du 16 octobre, Monsieur Alfred Toepfer a dévoilé un buste de Robert Schuman, érigé dans l'enceinte de la propriété du Président, à Scy-Chazelles. Un service religieux fut célébré ensuite dans la chapelle où repose Robert Schuman. Les honneurs militaires furent rendus à Monsieur le Président Alain Poher par la musique et un détachement du 151^e R. I. Méca.

Nous reproduisons ci-après un résumé des parties essentielles du discours de Monsieur Alain Poher, Président du Sénat français et le texte intégral de l'allocution, prononcée par S. Exc. Monsieur Pierre Werner, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, lors de la remise solennelle de la médaille en or de Robert Schuman, lui décernée le 16 octobre 1971 à Montigny-lès-Metz.

Dans son discours, Monsieur Alain Poher, Président du Sénat français, s'adressa à son ami de longue date Monsieur Pierre Werner qu'il a connu jadis aux rencontres de Pax Romana. Gloire à ceux qui ont jeté les bases de l'Europe Unie ; mais il faut exalter aujourd'hui ceux qui luttent dans les rangs de la jeune génération. En effet, la lutte n'est pas facile ; en 1971 les périls extérieurs, il est vrai, sont moins évidents mais les problèmes intérieurs deviennent plus agaçants ; l'expansion économique s'avère de jour en jour plus menacée ; l'égoïsme national, le « chacun pour soi » jette de nouveau son ombre. Mais vous, cher Pierre Werner, vous avez l'âme européenne ; vous serez désormais celui qui, avant la crise du dollar, a entamé l'Union économique et monétaire ; vous avez joué un rôle décisif dans la construction européenne. Il est vrai que Robert Schuman constitue un modèle luxembourgeois pour vous ; ainsi vous êtes un peu la photographie de Robert Schuman qui a eu ce mot : « Je dois à Luxembourg plus que jamais je ne pourrai lui rendre. » Vous êtes, comme lui, l'homme des frontières destiné à exercer votre influence sur les relations entre la France et l'Allemagne.

Au lendemain de la Conférence de La Haye, le Plan Werner, grâce à vous, a eu ses fermes assises, ce plan dans lequel on a mis autant d'espoirs que dans

le plan Schuman ! Ce qui vous caractérise, c'est votre méthode de cheminement par étapes. Ainsi quelques formules géniales sont nées de vous.

Il y a eu des divergences d'opinion, que vous avez réussi cependant à effacer. Les affaires européennes causent bien souvent d'inutiles cauchemars aux gouvernements. On vous a reproché d'avoir prévu un minimum institutionnel indispensable. Mais vous aviez raison ; une solution européenne doit inclure un engagement politique irréversible. Car enfin, est-

ce que la volonté de faire l'Europe est sincère ou non ?

Quant à la crise du dollar, elle est grave et comporte pour la Communauté des risques de désintégration ; il faut retourner aux principes établis dans votre plan, harmoniser les relations de change entre les pays de la Communauté. Il faut que les grandes puissances européennes se fassent au plan Werner qui est la clef de voûte de l'union. Sans volonté politique communautaire l'Europe n'est pas possible.

Allocution de S. Exc. M. Pierre Werner, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement

Monsieur le Président,

Croyez bien que je suis impressionné par les marques de sympathie dont je suis l'objet aujourd'hui. C'est effectivement un insigne honneur que l'association des Amis du Président Robert Schuman me rend en me décernant cette année la médaille en or frappée à l'effigie de Robert Schuman. Je remercie vivement l'association et plus particulièrement son inlassable et dévoué Président, Monsieur Joseph Schaff, de cette grande bienveillance. Le fait de recevoir la médaille des mains de la haute personnalité française et européenne qu'est le Président du Sénat et Président honoraire du Parlement Européen, auquel j'ai voué une amitié de longue date, me rend cette journée particulièrement radieuse. Je remercie les hautes personnalités françaises et luxembourgeoises tant civiles que militaires qui se sont jointes à nous. Je suis particulièrement sensible au fait que S. A. R. le Grand-Duc ait daigné déléguer M. le Maréchal de la Cour pour le représenter plus spécialement à cette cérémonie.

Je suis d'autant plus confus de l'honneur qui m'échoit que les personnalités auxquelles vous avez octroyé cette distinction dans le passé, sont parmi celles dont j'ai admiré particulièrement la stature politique et les convictions européennes.

En ce sens, ce n'est pas sans émotion que je me vois succéder à Louis Armand que vous avez reçu il y a un an, ce grand serviteur de la cause européenne dont la vigueur intellectuelle n'eut d'égale que son exquise humanité. J'évoque sa mémoire en ressentant la frustration affligée que sa récente disparition nous a laissée. Je relève dans l'assistance d'autres prédécesseurs qui ont porté le fanal de l'idée européenne avec vaillance et ténacité. Plusieurs m'ont écrit ces jours-ci. Ceux que votre association a distingués ont, chacun, apporté à la cause commune un apport personnel, une ouverture ou une perspective, une note, une touche, qui toutes composent et modèlent le corps d'idées politiques, qui permettra à l'Europe de se construire dans la connaissance de toutes ses réalités et de toutes ses aspirations. A cet égard je voudrais à mon tour féliciter les deux lauréats qui font partie de ma promotion pour l'octroi de la médaille en argent Robert Schuman et qui ont, chacun dans son domaine, œuvré dans l'intérêt de notre idéal commun.

Les orateurs qui m'ont précédé se sont efforcés de justifier l'honneur qui m'échoit en se référant d'une part à mon attachement général à la cause de l'unité européenne et d'autre part à ma contribution plus spéciale au progrès des idées dans le domaine de l'intégration économique et monétaire.

Les dimensions ainsi que la situation géographique et culturelle du Grand-Duché, sans doute aussi son expérience de l'intégration dans des ensembles économiques plus vastes, lui assignent une place quelque peu spécifique dans la Communauté. Cette place, nous entendons la remplir avec modestie dans le cadre d'une Communauté dont les membres sont tous à part entière, mais nettement et largement différenciés quant à leur potentiel économique et politique. J'ai toujours pensé que cela impliquait pour nous une disponibilité particulière pour la compréhension des intérêts parfois considérables et opposés que nos plus grands partenaires ont à défendre. Si dans certains processus de conciliation nous avons pu, mes prédécesseurs et mes collègues, être de quelque utilité, nous le devons aussi et surtout à la volonté de nos partenaires de faire la part juste à leur plus petit partenaire dans le respect de sa personnalité. C'est en cela que se manifeste le véritable esprit de la Communauté. Je n'ai jamais ressenti cet engagement de confiance réciproque aussi clairement qu'à l'occasion de ma présidence du groupe d'experts pour l'établissement du plan monétaire.

En préconisant depuis 1960 déjà un resserrement des liens monétaires entre les pays de la Communauté, je me suis toujours considéré comme évoluant selon la ligne et suivant la méthode mises en avant par le président Schuman. Son approche fonctionnelle avait engendré des solidarités successives et extensives entre les peuples européens de façon à provoquer et à légitimer finalement l'approfondissement politique. En matière strictement économique, la Communauté du Charbon et de l'Acier n'aurait pu évoluer et se perpétuer, si d'autres secteurs économiques n'avaient pas été appelés à un développement parallèle par le Traité de Rome, tout comme l'édification du marché agricole avec son système de prix unifiés reste précaire tant que les facteurs de formation des prix et des revenus restent discordants entre les partenaires.

Voilà pourquoi, on arrive finalement à un état d'évolution, où tout progrès ultérieur est condamné, si le véhicule central de la vie économique et des échanges reste géré en fonction des seuls intérêts nationaux. Cet état de choses serait d'autant plus illogique que toute notre civilisation moderne se fonde sur des échanges de biens et de services de plus en plus intenses et de plus en plus variés et que l'instrument monétaire est créé pour favoriser ce courant plutôt que pour le bloquer. Cette constatation vaut pour la communauté internationale dans sa plus large expression. A la conférence de Bretton-Woods de 1944/45 les pays de l'occident s'étaient déjà soumis à certaines disciplines et à des contraintes garantissant la liberté et la sécurité des transactions. C'est d'ailleurs ce système favorable à l'interdépendance des nations qui se trouve actuellement ébranlé. L'ordre relatif qui a régné pendant une vingtaine d'années sur le plan monétaire a pu cacher les insuffisances des progrès européens dans ce domaine. Les remous monétaires intervenus en 1969 ont précipité l'évolution des esprits.

Par la conférence des chefs d'Etat ou de Gouvernement tenue à La Haye en décembre 1969 une nouvelle étape, celle de l'union économique et monétaire, se trouve engagée.

Si j'ai eu le privilège d'être associé à l'élaboration du plan par étapes, c'était sans doute dans l'esprit de mes collègues pour me dédommager des hochements de tête sceptiques que mes interventions en faveur de l'Union Monétaire avaient provoqués dans le passé. D'une confrontation très large et parfois très franche des idées et des intérêts est sorti le rapport, fruit unanime de nos efforts intellectuels, qui a enthousiasmé les uns et rendu perplexes les autres. Ses conclusions économiques et techniques ont rencontré l'adhésion quasi générale et forment la base de la résolution historique prise par le Conseil des Ministres en mars 1971, tendant à la réalisation de l'Union Economique et Monétaire.

Le rapport a été plus discuté quant à certaines de ses conclusions institutionnelles et politiques bien que, comme je le crois, nous n'ayons fait que suivre la logique politique et ayons limité nos appréciations aux nécessités d'une gestion efficace et communautaire de la monnaie.

Peu de semaines après les décisions sur les initiatives à prendre au cours de la première étape, le plan subissait son premier échec par la suspension de la parité fixe de certaines des monnaies de la Communauté.

Faut-il dès lors déchanter? Faut-il croire que nous avons été trop optimistes et que les conceptions économiques des différents partenaires de la Communauté sont actuellement inconciliables?

Incontestablement la Communauté n'était pas encore préparée pour affronter les bourrasques monétaires aussi violentes que celles qui se sont abattues sur nous au cours de cette année. Peut-être avait-on poussé un peu trop loin le caractère empirique de certaines des initiatives de la première étape. L'empirisme n'est payant que pendant des périodes calmes.

Quoi qu'il en soit, depuis des mois nous nous efforçons en vue de rétablir un ordre normal des choses c'est-à-dire la fixité des parités dans la Communauté. La situation s'est aggravée avec les décisions annoncées par le Président Nixon en date du 15 août.

Alors que tout au long de nos travaux et de nos débats la querelle entre les économistes et les monétaristes n'a cessé de sévir, je crois que l'alerte nous dicte à nous tous le devoir de dépasser les querelles d'école qui sont aussi souvent des querelles d'intérêt, pour faire face au défi qui est adressé à la Communauté dans les circonstances actuelles.

Sa propre réussite économique au cours des dernières années lui dicte à cet égard de nouveaux devoirs. Effectivement au cours de cette crise les regards, non seulement des pays membres et des pays candidats de la Communauté, mais également ceux des pays tiers se sont tournés vers la Communauté pour y chercher un appui dans le flottement des repères financiers et la divagation des balises économiques. En partie les Six ont répondu à cet appel. Il est incontestable que les orientations générales qui s'étaient dégagées quant à la réforme du système monétaire international des délibérations du Conseil des Ministres de la Communauté ont rationalisé et orienté les débats de l'assemblée annuelle récente du Fonds Monétaire International.

Cependant le danger est encore réel de voir la Communauté laisser s'échapper les chances de cohésion et de progrès internes qui lui sont offertes actuellement. Ce serait vraiment dommage! Je m'en voudrais d'entrer en cette occasion solennelle dans les aspects techniques et économiques de tout ce qu'on pourrait faire ou omettre dans la Communauté. Qu'il me suffise de constater cependant que paradoxalement la crise n'a pas affaibli l'idée d'union économique et monétaire comme telle. Tout objectif économique commun évoqué par les Etats partenaires ces jours-ci a donné lieu à une référence à l'option fondamentale prise au début de cette année concernant l'union économique et monétaire. L'angoisse qui accompagne les commentaires actuels prouve que ce n'est pas une clause de style. Mais comment s'y prendre? Qui tranchera le nœud gordien qui s'est formé?

Si jamais des événements et des accidents de l'histoire ont plaidé pour une gestion commune des souverainetés monétaires, ce furent bien ceux des derniers mois qui prouvent la relativité de la maîtrise des phénomènes monétaires même dans le chef des plus grandes puissances économiques.

En ce moment la volonté politique devrait être excitée par la pression des événements extérieurs. Déjà nous ressentons les effets néfastes de l'insécurité monétaire intervenant dans une période d'inflexion de la conjoncture. Les flottaisons de monnaies pourraient devenir de plus en plus aberrantes. J'espère que dans l'esprit de mutuelle compréhension qui doit caractériser les débats entre la grande république d'Outre-Atlantique et les pays de la Communauté, les pourparlers engagés au cours de ce mois et en novembre vont nous acheminer vers une solution de la crise. Si ce n'était pas le cas, nous ne de-

vrions pas hésiter à rétablir incessamment un ordre des parités entre les Six et même au-delà des Six et mettre sur pied l'organe conçu pour servir de cadre et d'instrument à la solidarité monétaire, le Fonds Européen de Coopération Monétaire.

On met en avant souvent les risques qu'une telle opération comporte eu égard au fait que les économies des Etats-membres ne sont pas véritablement unifiées. Mais réfléchissez-y ! Qu'on le veuille ou non, que ce soit dans la Communauté ou en dehors de celle-ci, les pays excédentaires se trouvent toujours en face de pays déficitaires. La Communauté, son programme économique régional et structural devrait donner des garanties plus sûres de retour à l'équilibre. Et par ailleurs, qui saurait dire par les temps qui courent, de quel côté il n'y a aucun risque ?

Bien sûr cette action doit être soutenue par un accompagnement politique et institutionnel. Je crois qu'il faut concevoir celui-ci dans les circonstances actuelles comme le Président Schuman l'aurait sûrement entrevu, c'est-à-dire dans ses nécessités fonctionnelles. Cela comporte sans doute la révision de certaines méthodes de travail et de procédure ainsi qu'un renforcement de l'autonomie de décision communautaire. Sans préjudicier d'ailleurs des problèmes institutionnels propres de l'union économique et monétaire, une nouvelle prise de conscience de la finalité politique de la Communauté paraît s'esquisser.

Le débat institutionnel serait sans doute simplifié si nous en arrivions, en suivant la ligne tracée par la résolution de mars dernier qui prévoit le transfert de certaines responsabilités du plan national au plan communautaire, à mieux définir et à préciser le partage des responsabilités communautaires d'une part et celles des autorités nationales d'autre part, par exemple dans la mise sur pied d'une politique économique globale.

Comme Robert Schuman l'a dit un jour à Luxembourg « l'Europe n'est pas une chose simple, parce qu'elle n'est pas une vue de l'esprit que chacun peut construire à sa façon, elle est une entreprise réaliste qui exige en dehors de toute technicité éprouvée, la confiance que la nation a en elle-même et la con-

fiance qu'elle place dans la bonne foi de ses partenaires ».

A l'heure où les empires bougent, où de nouveaux courants se dessinent dans la politique mondiale, où les grands dialoguent sur un autre ton, ce dont nous pouvons nous féliciter, nous aurions tort cependant de reléguer la construction de l'Europe élargie au second rang de nos préoccupations. Au contraire, dans un monde changeant, les nations européennes ne vaudront, comme l'a montré la crise monétaire, que pour ce que vaudra leur cohésion !

*

A l'occasion de la cérémonie de la remise de la médaille en or de Robert Schuman à Monsieur Pierre Werner, Président du Gouvernement Luxembourgeois, Monsieur Franco Maria Malfatti, Président de la Commission des Communautés Européennes, a formulé le message suivant :

Je m'associe bien sincèrement à l'hommage rendu au Président Pierre Werner par l'attribution de la Médaille en or de l'Association des Amis du Président Robert Schuman.

La nécessité de faire avancer la construction européenne est plus actuelle et urgente que jamais ; les obstacles rencontrés sur cette voie sont un défi à la capacité des peuples européens de protéger et organiser leur avenir. L'Europe demande aujourd'hui de l'initiative ; l'inertie la condamnerait à manquer aux rendez-vous sans cesse plus rapprochés qu'impose l'histoire contemporaine. Cet engagement renouvelé peut et doit trouver son aliment dans la variété et la richesse des énergies qui animent nos sociétés, en liant la construction européenne au dessein d'une justice et d'une prospérité toujours croissantes.

Le courage, la lucidité et la clairvoyance avec lesquels Robert Schuman a lutté pour donner son assise à la construction européenne sont une partie essentielle du patrimoine politique enrichi par le Président Werner, dont l'engagement, sur le plan de la pensée comme sur celui de l'action, constitue un aiguillon et un exemple précieux pour tous ceux qui militent aujourd'hui pour la réalisation de l'idéal européen.